



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ASSOCIATION DU PUBLIC EN METROPOLE LILLOISE (59)

La station d'épuration de Marquette, l'adhésion des habitants

La station d'épuration de Marquette-lez-Lille est la plus importante et la plus ancienne du parc communautaire. Les premiers ouvrages ont été mis en service en 1969. A cette époque, on ne parlait pas encore de l'élimination de l'azote ou du phosphore aujourd'hui obligatoire. Damien Castelain nous précise comment les habitants ont été associés à ce projet.

UNE USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU ULTRA-MODERNE QUI SE FOND DANS LE PAYSAGE

« Implantée sur le site de l'ancienne station, il s'agit d'un vaste projet à la pointe de la technologie œuvrant pour une meilleure qualité de vie : compacité des ouvrages, intégration architecturale et paysagère des installations dans leur environnement proche, aucune extension d'emprise du site préservant le parc paysager voisin dénommé le « Vert Bois » et enfin une maîtrise des nuisances sonores et olfactives.

UN PROJET AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'un des objectifs est de placer le projet au cœur du développement durable. Ainsi, la digestion des boues a été maintenue sur la future station. Le but est de réduire leur volume et de produire du biogaz. Cette énergie renouvelable sera valorisée sous plusieurs formes : source d'énergie pour le séchage des boues, production d'électricité, biocarburant. La gestion des eaux pluviales s'inscrit également dans cette démarche environnementale. Collectées et dirigées vers des jardins, elles irrigueront différentes zones plantées d'essences adaptées. Ce sont ainsi 7 hectares de zones humides qui seront créés en bordure de la Marque.

UNE CONCERTATION ÉTROITE AVEC LES MARQUETTOIS

Le Maire de Marquette-lez-Lille, Jean Delebarre, a été associé dès les études préalables. En tant que porte parole des habitants, il nous a fait part de leurs interrogations.

Aussi, nous avons organisé des réunions publiques qui se sont tenues en mairie. Elles ont permis d'adapter le projet pour intégrer les préoccupations de tous. Un site internet entièrement dédié à l'opération a été ouvert. « Ovilleo News », un bulletin d'information semestriel associant tous les partenaires du projet, est largement diffusé. Des expositions ont été organisées, notamment lors de la dernière journée mondiale de l'eau.

Cette concertation a permis aux Marquettois d'adhérer à ce projet sensible.

« L'une de mes volontés était de placer le développement durable au cœur du projet de Marquette-lez-Lille. »



© Pascaline Chombard et vue d'artiste

Damien CASTELAIN,

1^{er} Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine,
Maire de Péronne-en-Mélantois (Nord)

Nous continuons à rester à l'écoute des riverains, notamment aujourd'hui en phase délicate de chantier. Le site intégrera un circuit pédagogique pour que le grand public et les scolaires puissent venir découvrir cette station. Trois kiosques interactifs permettront de comprendre les techniques mises en œuvre.»

Station d'épuration de Marquette, 620 000 équivalents - habitants
37 communes concernées

5000 exemplaires du semestriel « Ovilleo News » distribués par numéro

Montant des travaux (2010/2015) : 145 Millions d'euros ht

Coût des opérations d'information et d'association des habitants : 100 K euros ht

Partenaires : Agence de l'eau Artois-Picardie, Union Européenne



(programme FEDER)

Adresse du site internet consacré au projet : www.ovilleo.com

Dans leurs collectivités, les élus le savent bien, l'implication des habitants est une clef de la réussite des politiques de l'eau. Ils prennent des initiatives innovantes pour associer le public à la gestion de l'eau et des territoires.

Dans les grands bassins hydrographiques, le public est associé à l'élaboration des plans de gestion pour l'eau : les Sdage. Aujourd'hui, les comités de bassin et les agences de l'eau poursuivent l'action en engageant 13 milliards d'euros sur six ans pour l'eau et les milieux aquatiques. Et ils consultent les habitants et les élus sur les questions à résoudre pour parvenir à un bon état des eaux dans les 10 prochaines années.

